

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mardi 6 avril 2021 Par suite d'une convocation en date du 25 mars 2021, les membres composant le conseil municipal se sont réunis à l'espace Pierre Brand, le 6 avril 2021 à 20h00 sous la présidence de Madame Anne-Marie Ceccon, Maire-Adjoint.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14 Délibération n°D_2021_04_06_20</p>	<p>Etaient présents : Mme Anne-Marie Ceccon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, M. Christophe Piazzoni, Mme Pierrette Baton-Marechal, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, M. Laurent Esteulle, M. Jean-Philippe Gechele, Mme Josiane Masson, Mme Cécile Pakosz, M. Norbert Regard Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absente ayant donné procuration : Mme Emilie Combes à Mme Anne-Marie Ceccon Absent excusé : / Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Pierrette Baton-Marechal est désignée pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Budget lotissement « Les Terrasses de Sarzin » - Adoption du compte administratif de l'exercice 2020

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Ceccon, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal examine le compte administratif du budget du lotissement « Les Terrasses de Sarzin » de l'exercice 2020 qui s'établit ainsi :

EXPLOITATION

DEPENSES 59 042.96 €	RECETTES 69 185.90 €	EXCEDENT D'EXPLOITATION 10 142.94 €
-------------------------	-------------------------	--

RESTES A REALISER
0.00 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES 69 185.90 €	RECETTES 56 475.79 €	DEFICIT DE CLOTURE 12 710.11 €
-------------------------	-------------------------	-----------------------------------

RESTES A REALISER
0.00 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité et à mains levées le compte administratif du budget du lotissement « Les Terrasses de Sarzin » 2020.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 8 avril 2021 Et de la publication le : 09 AVR. 2021</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 09 AVR. 2021 Le Maire, Anne-Marie CECCON</p>
--	---

